

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION.

Si vous avez un doute quelconque quant à son contenu, veuillez consulter votre interlocuteur privilégié ou demander l'avis d'un professionnel.

BlackRock Global Funds

Le 14 septembre 2023

Cher Actionnaire,

Nous revoyons continuellement notre gamme de compartiments afin de nous assurer que les caractéristiques et le positionnement de ces derniers en matière d'investissement demeurent à la fois pertinents et conformes à l'environnement actuel dans ce domaine et aux attentes de nos clients. Après un examen attentif, le conseil d'administration (les « **Administrateurs** ») de BlackRock Global Funds (la « **Société** ») a décidé de vous envoyer ce courrier afin de vous informer des changements qui seront apportés à certains compartiments de la Société (numéros ISIN, tels que listés dans l'Annexe I au présent courrier) (les « **Compartiments** »).

Les modifications stipulées dans le présent courrier prendront effet le 26 octobre 2023 (la « **Date d'effet** ») et le présent courrier fait office de notification aux Actionnaires des faits exposés ci-dessous.

Les termes non définis dans les présentes auront la même signification que dans le Prospectus actuellement en vigueur (disponible sur www.blackrock.com).

Modifications ESG du Prospectus

Modification de la description des objectifs et de la politique d'investissement des Compartiments et des informations précontractuelles (Annexe H)

À compter de la Date d'effet, la stratégie d'investissement des Compartiments ci-dessous changera pour adopter les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** ») pour refléter l'évolution des bonnes pratiques afin de mieux aligner les Compartiments ou d'améliorer leurs engagements ESG.

Les modifications proposées dans le présent courrier visent à mieux aligner les Compartiments sur les attentes de nos Actionnaires et de nos futurs clients à la lumière des développements continus dans le secteur de la gestion d'actifs, en particulier en ce qui concerne l'investissement ESG, l'objectif général étant de fournir une approche globale et durable de l'investissement.

Veillez vous référer à l'Annexe I de la présente lettre pour prendre connaissance des modifications apportées à l'objectif et à la politique d'investissement spécifiques de chaque Compartiment.

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
China Innovation Fund	<p>Application des engagements ESG suivants :</p> <p><i>« Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés aux facteurs ESG et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les performances financières d'une société.</i></p> <p><i>Le Gestionnaire Financier par délégation effectue une analyse approfondie de toutes les sociétés qu'il considère comme présentant des risques ESG accrus, des émissions de carbone supérieures et des activités commerciales controversées. Dans ces circonstances, le Gestionnaire Financier par délégation peut déterminer un programme d'engagement à discuter avec ces sociétés afin d'améliorer leurs références ESG. Pour réaliser cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation se sert de ses informations fondamentales et peut utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG et des modèles propriétaires.</i></p>

Le Compartiment appliquera des filtres d'exclusion, les BlackRock EMEA Baseline Screens, aux sociétés de l'univers investissable. Le Gestionnaire Financier par délégation applique ensuite sa méthodologie propriétaire « Observations fondamentales » (la « Méthodologie »), voir plus de détails à l'adresse

<https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf> pour identifier les sociétés qui auraient autrement été exclues par les filtres d'exclusion, mais qu'il considère aptes à l'investissement en raison de leur « transition » en cours et axées sur le respect des critères de durabilité au fil du temps, ou répondant à d'autres critères conformément aux exigences de la Méthodologie.

La Méthodologie utilise des données quantitatives et qualitatives générées par le Gestionnaire Financier par délégation, ses sociétés affiliées et/ou un ou plusieurs prestataires externes de recherche. Lorsqu'une société est identifiée par le Gestionnaire Financier par délégation comme répondant aux critères de la Méthodologie d'investissement et est approuvée conformément à la Méthodologie, elle peut être détenue par le Compartiment. Ces sociétés font l'objet de révisions régulières. Si le Gestionnaire Financier par délégation détermine qu'une société ne satisfait pas (en tout ou en partie et à tout moment) aux critères de la Méthodologie ou qu'elle ne collabore pas de manière satisfaisante avec le Gestionnaire Financier par délégation, il sera considéré que le Compartiment procède à un désinvestissement conformément à la Méthodologie.

Étant donné que le Fonds mettra en œuvre les nouveaux engagements ESG indiqués ci-dessus, les changements suivants ont été apportés à la politique d'investissement :

- l'exigence de notation minimale ESG applicable aux émetteurs des marchés développés et des marchés émergents a été supprimée de la politique d'investissement ; et
- l'engagement relatif au score d'intensité carbone a été supprimé de la politique d'investissement. Suite à ce changement, le Fonds sera reclassé de la Catégorie 2 à la Catégorie 3 en vertu de la classification de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
<p>Future Consumer Fund</p>	<p>Application des engagements ESG suivants :</p> <p><i>« Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés aux facteurs ESG et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les performances financières d'une société.</i></p> <p><i>Le Gestionnaire Financier par délégation effectue une analyse approfondie de toutes les sociétés qu'il considère comme présentant des risques ESG accrus, des émissions de carbone supérieures et des activités commerciales controversées. Dans ces circonstances, le Gestionnaire Financier par délégation peut déterminer un programme d'engagement à discuter avec ces sociétés afin d'améliorer leurs références ESG. Pour réaliser cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation se sert de ses informations fondamentales et peut utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG et des modèles propriétaires.</i></p> <p><i>Le Compartiment appliquera des filtres d'exclusion, les BlackRock EMEA Baseline Screens, aux sociétés de l'univers investissable. Le Gestionnaire Financier par délégation applique ensuite sa méthodologie propriétaire « Observations fondamentales » (la « Méthodologie »), voir plus de détails à l'adresse</i> https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf <i>pour identifier les sociétés qui auraient autrement été exclues par les filtres d'exclusion, mais qu'il considère aptes à l'investissement en raison de leur « transition » en cours et axées sur le respect des critères de durabilité au fil du temps, ou répondant à d'autres critères conformément aux exigences de la Méthodologie.</i></p> <p><i>La Méthodologie utilise des données quantitatives et qualitatives générées par le Gestionnaire Financier par délégation, ses sociétés affiliées et/ou un ou plusieurs prestataires externes de recherche. Lorsqu'une société est identifiée par le Gestionnaire Financier par délégation comme répondant aux critères de la Méthodologie d'investissement et est approuvée conformément à la Méthodologie, elle peut être détenue par le Compartiment. Ces sociétés font l'objet de révisions régulières. Si le Gestionnaire Financier par délégation</i></p>

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
	<p><i>détermine qu'une société ne satisfait pas (en tout ou en partie et à tout moment) aux critères de la Méthodologie ou qu'elle ne collabore pas de manière satisfaisante avec le Gestionnaire Financier par délégation, il sera considéré que le Compartiment procède à un désinvestissement conformément à la Méthodologie.</i></p> <p>L'engagement relatif au score d'intensité carbone a été supprimé de la politique d'investissement, car les Compartiments mettront en œuvre les nouveaux engagements ESG indiqués ci-dessus.</p>
<p>European Sustainable Equity Fund</p> <p>Developed Markets Sustainable Equity Fund</p>	<p>L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) faire passer le pourcentage d'Investissements durables dans leurs portefeuilles d'au moins 20 % de l'actif total à au moins 50 % de l'actif total, ii) actualiser l'engagement relatif à l'intensité carbone du portefeuille pour qu'il soit inférieur d'au moins 20 % à l'indice de référence pertinent et soit basé sur la valeur d'entreprise, trésorerie comprise ou «°EVIC°» (enterprise value including cash) pour l'ensemble des participations du Compartiment, iii) supprimer l'objectif du Gestionnaire Financier par délégation de créer un portefeuille afin d'obtenir un résultat ESG supérieur à celui de son indice de référence. Auparavant, le Gestionnaire Financier par délégation cherchait à éviter tout investissement direct dans des sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, iv) aligner les informations pour plus de cohérence sur l'ensemble de la plateforme de fonds d'actions durables.
<p>Asian Sustainable Equity Fund</p> <p>Emerging Markets Sustainable Equity Fund</p>	<p>L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> i) faire passer le pourcentage d'Investissements durables dans leurs portefeuilles d'au moins 10 % de l'actif total à au moins 20 % de l'actif total,

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
	<p>ii) actualiser l'engagement relatif à l'intensité carbone du portefeuille pour qu'il soit inférieur d'au moins 20 % à l'indice de référence pertinent et soit basé sur la valeur d'entreprise, trésorerie comprise ou «°EVIC°» (entreprise value including cash) pour l'ensemble des participations du Compartiment, Auparavant, le Gestionnaire Financier par délégation cherchait à éviter tout investissement direct dans des sociétés aux émissions de carbone les plus élevées,</p> <p>iii) aligner les informations pour plus de cohérence sur l'ensemble de la plateforme de fonds d'actions durables.</p>
US Sustainable Equity Fund	<p>L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés pour :</p> <p>i) actualiser l'engagement relatif à l'intensité carbone du portefeuille pour qu'il soit inférieur d'au moins 20 % à l'indice de référence pertinent et soit basé sur la valeur d'entreprise; trésorerie comprise ou «°EVIC°» (entreprise value including cash) pour l'ensemble des participations du Compartiment,</p> <p>ii) aligner les informations pour plus de cohérence sur l'ensemble de la plateforme de fonds d'actions durables.</p> <p>Auparavant le Gestionnaire Financier par délégation cherchait à éviter tout investissement direct dans des sociétés aux émissions de carbone les plus élevées.</p>
China Impact Fund	<p>L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés pour :</p> <p>i) actualiser l'engagement relatif à l'intensité carbone du portefeuille pour qu'il soit inférieur d'au moins 20 % à l'indice de référence pertinent sur la base de la valeur d'entreprise, trésorerie comprise ou «°EVIC°» (entreprise value including cash) pour l'ensemble des participations du Compartiment. Auparavant, le Gestionnaire Financier par délégation cherchait à éviter tout investissement direct dans des sociétés aux émissions de carbone les plus élevées,</p>

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
	<p>ii) supprimer l'objectif du Gestionnaire Financier par délégation de créer un portefeuille afin d'obtenir un résultat ESG supérieur à celui de son indice de référence et la note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'univers investissable du Compartiment après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de cet univers investissable sur la base d'un indice de référence sur mesure,</p> <p>iii) retirer la référence aux « déchets » du thème « nourriture et eau durables », car le terme est plutôt repris dans le thème « dépollution et prévention de la pollution ».</p> <p>En outre, il a été décidé de reclasser le Compartiment China Impact Fund en tant qu'Article 8 en vertu du SFDR, après un examen des orientations de l'AEMF mises à jour concernant des restrictions spécifiques pour les compartiments de l'Article 9. Cette reclassification n'affecte pas l'objectif ni la stratégie d'investissement du Compartiment.</p>
Future Of Transport Fund	Les informations précontractuelles ont été modifiées afin de s'aligner sur les informations fournies dans la politique d'investissement du Compartiment.
ESG Systematic Multi Allocation Credit Fund	L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés afin de clarifier la manière dont le Compartiment investira par rapport aux émetteurs émergents. Les informations précontractuelles ont été modifiées pour corriger la référence aux principes du Pacte mondial des Nations Unies dans le cadre de la cartographie des indicateurs des principales incidences négatives.
Circular Economy Fund	L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés afin de supprimer la référence aux « <i>Modèles d'entreprise gagnants</i> » en tant que catégorie d'investissement dans l'économie circulaire, car le Compartiment investira en fait dans trois catégories dans des conditions de marché normales : « <i>Sociétés adoptantes</i> », « <i>Sociétés facilitatrices</i> » et « <i>Sociétés bénéficiaires</i> ».
Brown To Green Materials Fund	<p>L'objectif et la politique d'investissement ainsi que les informations précontractuelles ont été modifiés pour :</p> <p>i) préciser que le thème des matériaux de transition visé par le Compartiment couvre les efforts visant à réduire l'intensité des émissions des secteurs des matériaux,</p>

Compartiments	Engagements à compter de la Date d'effet
	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="379 181 1469 315">ii) préciser que plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG, <li data-bbox="379 389 1442 472">iii) préciser comment les matériaux qui permettent la transition sont évalués par le Gestionnaire Financier par délégation, <li data-bbox="379 546 1458 629">iv) supprimer la limite d'investissement de 5 % dans les OPC éligibles qui ne sont pas cotés en bourse dans un État membre de l'OCDE.

Pour les Compartiments relevant de l'Article 8 du SFDR qui comportent des Investissements durables, ainsi que pour ceux relevant de l'Article 9 du SFDR, les informations communiquées concernant les actions dans des Investissements durables obéissant à des objectifs environnementaux et/ou sociaux ont été actualisées dans les informations précontractuelles.

Prise en compte des principales incidences négatives (PIN) pour tous les Compartiments

Il est précisé que « *Le Gestionnaire Financier par délégation a accès à plusieurs sources de données, y compris des données relatives aux PIN, lorsqu'il procède à la sélection des investissements* ». Bien que BlackRock tienne compte des risques ESG pour tous les portefeuilles et que ces risques puissent correspondre à des thèmes environnementaux ou sociaux associés aux PIN, sauf indication contraire dans les informations précontractuelles préconisées par le SFDR, les Compartiments ne s'engagent pas à prendre en compte les PIN lorsqu'ils sélectionnent leurs investissements.

Actualisation des informations précontractuelles exigées par le SFDR

À la suite de la publication du règlement délégué modifiant le règlement délégué (UE) 2021/2139 en ce qui concerne les activités économiques exercées dans certains secteurs de l'énergie et le règlement délégué (UE) 2021/2178 en ce qui concerne les informations à publier spécifiquement pour ces activités économiques, les informations précontractuelles annexées à la section H du Prospectus ont été actualisées pour inclure un graphique mettant en évidence l'exposition des Compartiments à des activités liées au gaz et à l'énergie nucléaire qui sont alignées sur la taxonomie de l'UE.

Impact des modifications ESG

Les changements apportés aux Compartiments énumérés dans le tableau ci-dessus serviront au mieux les intérêts des actionnaires (et seront intéressants pour les nouveaux investisseurs), car ils

offrent une stratégie d'investissement optimisée concernant les critères ESG sans modification significative du profil de risque et de rendement des Compartiments respectifs.

Autres modifications du Prospectus

Modifications au Asian High Yield Bond Fund

Le Compartiment investit sur tous les marchés asiatiques à haut rendement. Avec l'évolution du marché asiatique à haut rendement suite à l'expansion des émissions à haut rendement en devise locale, le Gestionnaire Financier par délégation a décidé d'utiliser un nouvel indice de référence, à savoir l'iBoxx ChinaBond Asian High Yield Index (USD Hedged) en remplacement de l'ICE BofAML Blended Index : ACCY, 20 % Lvl4 Cap 3 % Constrained (l'« Indice ») car il reflète plus fidèlement l'univers investissable tel que décrit dans la politique d'investissement du Compartiment. L'Indice reste principalement en USD Asian High Yield, avec d'autres devises locales High Yield (SGD et CNY) entièrement couvertes en USD.

L'Indice est utilisé en construisant le portefeuille du Compartiment, ainsi qu'à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.

Modifications aux ESG Flex Choice Growth Fund et ESG Flex Choice Moderate Fund

Les Compartiments seront qualifiés de « fonds mixtes » au sens de la Loi allemande en matière de fiscalité des investissements (le German Investment Tax Act). Cela implique que les Compartiments investiront au moins 25 % de leur Actif brut sur une base continue directement dans des Actions, conformément à l'article 2, paragraphe 8, de la loi allemande en matière de fiscalité des investissements (le German Investment Tax Act).

Modifications aux Asian Sustainable Equity Fund, Emerging Markets Sustainable Equity Fund, European Sustainable Equity Fund, Developed Markets Sustainable Equity Fund et US Sustainable Equity Fund

La section Utilisation de l'Indice de référence a également été mise à jour principalement pour préciser que l'Indice de référence est également utilisé à des fins de gestion des risques.

Modifications au Systematic Global Sustainable Income & Growth Fund

À compter de la Date d'effet, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée comme suit (une nouvelle formulation est soulignée tandis que la formulation à supprimer est barrée) :

« Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment investira dans le monde entier, directement et indirectement, dans toute la gamme des investissements autorisés, y compris, en moyenne, généralement dans des circonstances normales, jusqu'à deux tiers de ses actifs totaux dans des actions et jusqu'à un tiers de ses actifs totaux dans des valeurs mobilières à revenu fixe (également connues sous le nom de titres de créance, le Compartiment pouvant investir jusqu'à 20 % de ses actifs totaux dans certaines valeurs mobilières à revenu fixe à haut rendement), ainsi que dans des parts d'OPCVM, des liquidités, des dépôts et des instruments du marché monétaire. »

Modifications au Natural Resources Growth & Income Fund

Le Gestionnaire Financier par délégation estime que l'objectif de revenu supérieur à la moyenne du Compartiment ne reflète plus les priorités générales des actionnaires existants du Compartiment, en se concentrant plutôt sur le rendement total global du Compartiment, et que la suppression de cet objectif permettra une plus grande flexibilité pour le Compartiment à l'avenir dans la construction de son portefeuille afin de générer des rendements alpha (c'est-à-dire des rendements résultant des décisions d'investissement spécifiques du Gestionnaire Financier par délégation au-delà des rendements résultant de l'investissement dans le secteur des ressources naturelles dans son ensemble), car il ne sera pas contraint par la nécessité de privilégier les rendements par rapport à la croissance du capital. Le Gestionnaire Financier par délégation estime également que la suppression de cet objectif de revenu supérieur à la moyenne rendra le Compartiment plus attrayant pour les nouveaux investisseurs potentiels. En conséquence de ce changement, le nom du Compartiment a également été modifié, passant de « Natural Resources Growth & Income Fund » à « Natural Resources Fund », nouveau nom conforme à la convention de dénomination de BlackRock pour les compartiments qui cherchent à produire un rendement total uniquement. Il n'est pas prévu que le changement d'objectif d'investissement entraîne des changements dans la composition du portefeuille du Compartiment à la Date d'effet. Le changement ne devrait pas avoir d'impact significatif sur le profil de risque et de rendement du Compartiment. Aucun changement ne sera apporté aux commissions supportées par les Compartiments et/ou leurs Actionnaires à la suite des changements proposés, et les autres coûts courants du Compartiment ne devraient pas changer.

Modifications au ESG Multi-Asset Fund

À compter de la Date d'effet, les informations suivantes seront incluses dans la section Utilisation de l'Indice de référence :

« Les composantes de l'Indice (c'est-à-dire 50 % de l'indice MSCI World Index et 50 % de l'indice Bloomberg Global Aggregate Bond Index couvert en EUR) peuvent être cités séparément dans les documents de marketing relatifs au Compartiment. »

Politique en matière de dividendes

La politique en matière de dividendes du Compartiment Global Multi-Asset Income Fund sera modifiée afin de lui permettre de distribuer un revenu brut de dépenses dans toutes ses catégories d'actions de distribution.

De plus, les Actions de Distribution dont le revenu est distribué avant déduction des commissions et frais sont également appelées Actions de Distribution (G) (ex. Catégorie A4(G)). Afin d'éviter toute ambiguïté, il est précisé que des Actions de Distribution (G) peuvent également être émises pour des Compartiments non mentionnés à la section « Politique de distribution » (c'est-à-dire pour des Compartiments non destinés à distribuer des dividendes bruts sur l'ensemble de leurs catégories d'actions de distribution).

Insertion d'un avertissement concernant les risques inhérents aux modèles

Un paragraphe intitulé « *Risques inhérents aux modèles* », applicable aux investissements dans des Compartiments spécifiques, a été inséré à la section « *Facteurs de risques particuliers* » :

« Le Compartiment cherche à atteindre son objectif d'investissement en utilisant des modèles propriétaires qui intègrent une analyse quantitative. La performance des investissements sélectionnés au moyen de ces modèles peut différer de celle prévue en raison des facteurs incorporés aux modèles et de la pondération des différents facteurs, de changements par rapport aux tendances historiques et de lacunes dans la construction et la mise en œuvre des modèles (y compris, mais sans s'y limiter, les problèmes de logiciels et autres problèmes technologiques). Rien ne garantit que l'utilisation par BlackRock de ces modèles se traduira par des décisions d'investissement judicieuses pour le Compartiment. Les informations et les données utilisées dans les modèles peuvent provenir de tiers. Des données inexactes ou incomplètes peuvent limiter l'efficacité des modèles. En outre, certaines des données utilisées par BlackRock peuvent être des données historiques, qui ne permettent pas nécessairement de prédire avec précision les fluctuations de marché futures. Il est possible que les modèles ne parviennent pas à sélectionner des investissements ou à déterminer la pondération des positions qui permettront au Compartiment d'atteindre son objectif d'investissement. »

Les actionnaires sont invités à vérifier dans le tableau des « Facteurs de risques particuliers » si ce Risque spécifique s'applique au Compartiment dans lequel ils investissent.

Risque lié à la croissance du capital

Dans le cadre des distributions de capital ou de revenu et des plus-values nettes réalisées et non réalisées par certains Compartiments et/ou certaines Catégories d'Actions, il a été précisé que :

« Dans des conditions de marché volatiles ou exceptionnelles, le niveau de revenu du Compartiment peut diminuer. Ceci peut compromettre la cohérence des distributions et entraîner une augmentation des distributions provenant du capital, des plus-values nettes réalisées et des plus-values nettes non réalisées, afin de réduire les fluctuations du taux de distribution par action, ce qui peut à son tour accroître le risque d'érosion du capital et réduire le potentiel de croissance du capital. »

Ce qui précède s'applique aux Actions de Distribution (R), aux Actions de Distribution (S) et aux Actions de Distribution (T).

Prêts de titres

La proportion prévue de la VL de certains Compartiments par rapport aux Prêts de titres sera modifiée, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Afin d'éviter toute ambiguïté, l'exposition maximale des Compartiments énumérés ci-dessus aux Prêts de titres restera inchangée.

Compartiments	Actuel pourcentage prévu de la VL (%)	Pourcentage prévu visé de la VL (%)
Circular Economy Fund	29	19
Continental European Flexible Fund	11	14
Developed Markets Sustainable Equity Fund	20	19
ESG Multi-Asset Fund	40	19
European Sustainable Equity Fund	20	19
Nutrition Fund	24	19
Sustainable Energy Fund	22	19
US Sustainable Equity Fund	20	19

Impact des modifications

Les changements apportés aux Compartiments énumérés à la présente section (*Autres modifications du Prospectus*) ne devraient pas modifier le profil de risque global des Compartiments et n'auront pas d'impact important sur votre investissement.

Coûts

Les modifications décrites dans le présent courrier n'entraîneront aucune modification des frais et

dépenses supportés par les Compartiments et/ou leurs Actionnaires. Les frais et dépenses associés (par exemple, les frais postaux) seront prélevés par la Société de Gestion sur les Frais de service annuels imputés aux Compartiments. Les modifications ne porteront pas sensiblement préjudice aux droits ou intérêts des Actionnaires des Fonds.

Mesures requises de votre part

Les Actionnaires ne sont pas tenus de prendre des mesures relatives aux modifications décrites dans le présent courrier. Toutefois, si vous n'approuvez pas ces modifications, vous pouvez racheter vos Actions sans frais de rachat à tout moment avant la Date d'effet, conformément aux dispositions du Prospectus.

Si vous avez des questions concernant le processus de rachat, veuillez contacter votre représentant local ou l'Équipe de services aux investisseurs (voir les coordonnées ci-dessous). Tout rachat de vos actions peut affecter votre situation fiscale ; vous devez consulter vos propres conseillers professionnels afin de vous informer sur les conséquences de la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous pourriez être assujéti à l'impôt.

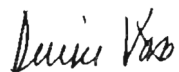
Le produit du rachat sera versé aux Actionnaires dans les trois Jours ouvrables suivant le Jour de Négociation considéré, à condition que les documents pertinents (tels que décrits dans le Prospectus) aient été reçus.

Informations générales

Les versions mises à jour du Prospectus peuvent être téléchargées gratuitement sur notre site Web (<https://www.blackrock.com/>) à partir de la Date d'effet. Des exemplaires des statuts de la Société, des rapports annuels et semestriels sont également disponibles sur notre site Internet et gratuitement sur demande auprès de votre représentant local ou de l'Équipe de services aux investisseurs à l'adresse : Investor.services@blackrock.com, téléphone : 00 44 (0)207 743 3300.

Les Administrateurs assument toute responsabilité s'agissant du contenu du présent courrier. À la connaissance des Administrateurs (qui ont pris toutes les mesures raisonnables à cet effet), les informations contenues dans ce courrier concordent avec les faits et n'omettent rien qui puisse modifier l'impact desdites informations.

Veillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Denise Voss
Présidente

ANNEXE I

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
Asian Sustainable Equity Fund	LU2556666498	Le Compartiment Asian Sustainable Equity Fund vise à maximiser son rendement total en investissant au moins 70 % du total de son actif dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Asie (hors Japon), de manière cohérente avec des principes d'investissement durable.
	LU2556666571	
	LU2377129866	
	LU2377129940	Le Compartiment adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, il investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière. Le Gestionnaire Financier par délégation collabore avec les sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Compartiment visera à investir dans des sociétés aux modèles d'entreprise durables qui tiennent fortement compte des risques et opportunités ESG. Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation axée sur une analyse ascendante (c'est à dire propre à chaque société) qui vise à identifier et à sélectionner les actions et titres apparentés à des actions qui peuvent, sous forme de portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour sa recherche spécifique à chaque société, le Gestionnaire Financier par délégation utilise des techniques d'évaluation des caractéristiques des actions telles que la solidité des bénéficiaires, la qualité du bilan, les tendances des flux de trésorerie et une évaluation relative, ainsi que les références ESG des sociétés. Le Gestionnaire Financier par délégation utilise également des recherches macroéconomiques et au niveau national pour éclairer sa sélection d'actions et identifier les opportunités pour lesquelles il considère que des pays particuliers peuvent générer une performance. Le Gestionnaire Financier par délégation suit une stratégie d'allocation flexible qui met l'accent sur les principes ESG, ce qui signifie qu'il n'y a
	LU2377130013	
	LU2377130104	
	LU2377130286	

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>pas de biais persistant vers des catégories particulières d'investissement, telles que des pays, des secteurs ou des facteurs de style spécifiques (c'est à dire les caractéristiques spécifiques des sociétés considérées comme susceptibles de générer des rendements), mais il peut prendre des décisions d'allocation basées sur ces catégories à des moments particuliers et aura un biais favorable aux investissements avec des références ESG fortes ou en cours d'amélioration. Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation, qui se concentre sur l'analyse ascendante (« bottom up ») (c'est-à-dire spécifique à la société), y compris les paramètres financiers et non financiers. Cette approche vise à identifier et à sélectionner des actions et des titres apparentés aux actions qui peuvent, par le biais d'un portefeuille ciblé, refléter la conviction du Gestionnaire Financier par délégation d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment.</p> <p><u>Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son actif sera investi conformément à la Politique ESG décrite. Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Concernant les instruments dérivés, toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus s'appliquera exclusivement au sous-jacent.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Politique ESG</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation en placement créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'Indice, de référence tel que défini ci-dessous. Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Compartiment n'investira pas dans les sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions, et le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de son Indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation limitera les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés ; la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard ; les activités d'exploitation minière, de production et d'approvisionnement liées à l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la production de supports de divertissement pour adultes ; la production non conventionnelle de pétrole et de gaz ; la production d'armes conventionnelles. L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</p> <p>Les critères ESG contiennent également le fait d'avoir une notation de B ou plus, comme défini par les notations ESG Intangible Value Assessment Ratings de MSCI ou un autre fournisseur de données ESG équivalent.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de l'Indice.</u></p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur d'au moins 20 % à celui de son Indice.</u></p> <p>Les sociétés restantes (c'est à dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Compartiment). Les sociétés du portefeuille sont alors évaluées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leurs caractéristiques de durabilité et de leur capacité à gérer de leur capacité à gérer les risques et les opportunités ESG. de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, qui est considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société. Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation pourra utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale. Il pourra également effectuer des visites sur site.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation s'engage auprès des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).</u></p> <p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus. Veuillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. <u>Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice MSCI AC Asia ex Japan (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, l'Indice MSCI AC Asia ex Japan Index (l'« Indice ») est une représentation fidèle de l'univers investissable du Compartiment et doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment.</u></p> <p>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de l'Indice.</p>
Brown To Green Materials Fund	LU2600819937 LU2600820943 LU2600820273 LU2600820356 LU2600820786	<p>Le Compartiment Brown To Green Materials Fund vise à maximiser le rendement total. Le Compartiment investit au moins 80 % du total de ses actifs dans des actions de sociétés du monde entier qui contribuent directement au développement des matériaux en transition. Le thème des matériaux en transition couvre la nécessité pour les matériaux <u>de construire des technologies à faible teneur en carbone</u> la nécessité pour les matériaux de construire des technologies à faible teneur en carbone et les efforts visant à réduire l'intensité des émissions <u>du secteur des matériaux</u>. Bien que l'intention soit d'investir</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
	LU2600820869 LU2600820190 LU2600821081 LU2600820513 LU2600820604 LU2600820430	<p>uniquement dans des titres de participation de sociétés qui fournissent ou produisent ces matériaux <u>ces sociétés</u>, le Compartiment peut obtenir une exposition indirecte limitée à d'autres titres de participation, titres à revenu fixe, OPCVM ou liquidités (qui peuvent ne pas être compatibles avec le thème de la transition) afin d'atteindre l'objectif du Compartiment ou à des fins de liquidité.</p> <p>Le Compartiment cherche à investir dans des investissements durables et à investir l'ensemble de ses actifs conformément aux principes de la politique environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) décrits ci-dessous.</p> <p>Plus de 90 % des du marché développé émetteurs de titres (à <u>l'exclusion des FMM</u>) plus de 75 % des émetteurs de titres du marché émergent dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</p> <p>Bien qu'il est probable que les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale seront privilégiées ; le Compartiment pourra cependant aussi investir dans les marchés émergents. Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements</p> <p>Politique ESG</p> <p>Le Compartiment cherchera à investir conformément aux principes du thème de la transition, tels que déterminés par le Gestionnaire Financier par délégation (en tenant compte des sources d'informations de tiers, le cas échéant). Dans des conditions de marché normales, le Compartiment investira dans</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>un portefeuille d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière, dans tous les secteurs industriels, qui contribuent à l'avancement du thème de la transition dans trois catégories :</p> <p>Les sociétés réductrices d'émissions : Les sociétés fournissant des matériaux qui ont un plan de réduction de l'intensité de leurs émissions de carbone sur une période définie.</p> <p>Les sociétés facilitatrices : Les producteurs de matériaux qui permettent au monde de passer à une économie mondiale à faible teneur en carbone (par exemple, le lithium) et les sociétés qui fournissent des solutions permettant aux sociétés de matériaux de réduire l'intensité de leurs émissions. <u>Les matériaux qui permettent la transition peuvent être évalués sur la base de l'utilisation du marché final au niveau de la société (c'est-à-dire le pourcentage des matériaux produits par cette société utilisés pour construire des technologies à faible teneur en carbone) lorsque ces données sont disponibles, ou sur la base de l'utilisation du marché final au niveau de l'industrie mondiale qui n'est pas spécifique à des producteurs individuels (par exemple, le pourcentage de l'offre mondiale totale de lithium qui est utilisé pour construire des technologies à faible teneur en carbone).</u></p> <p>Leaders écologiques : Les sociétés produisant des matériaux dont l'intensité des émissions de carbone est inférieure à la moyenne de leur secteur d'activité (par exemple, dans l'industrie sidérurgique).</p> <p><u>Les références aux matériaux ci-dessus comprennent les matériaux qui permettent la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, ainsi que les matériaux pour lesquels les technologies à faibles émissions de carbone ne sont pas un facteur clé de la demande.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>L'évaluation de l'avantage que retire une société de l'avancement du thème de la transition ou de la contribution qu'elle y apporte dans chacune des catégories ci-dessus peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec le thème de la transition indépendamment du montant de recettes perçu. Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation en fonction de leur capacité à gérer les risques et possibilités associés au thème de la transition et de leurs références en matière de risque et possibilités ESG – comme leur structure de leadership et de gouvernance, qui est considérée comme essentielle pour une croissance durable –, leur capacité à gérer de façon stratégique les enjeux à long terme en matière d'ESG et l'impact potentiel que ceci peut avoir sur les finances d'une société.</p> <p>Le Compartiment exclut également les émetteurs considérés comme n'ayant pas respecté un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations unies, qui couvrent les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>indice de référence dans ce processus. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, l'indice MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) est une représentation juste de l'univers investissable potentiel du Compartiment et devrait être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. L'indice MSCI ACWI mesure la performance des titres des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du fournisseur d'indice sur la page www.msci.com/acwi.</p>
<p>China Impact Fund</p>	<p>LU2048600170 LU2048601061 LU2048601228 LU2048601574 LU2048602036 LU2183146195 LU2183146278 LU2183146351 LU2183146435</p>	<p>Le Compartiment China Impact Fund vise la croissance du capital à long terme. Le Compartiment investit au moins 80 % du total de son actif dans un portefeuille d'actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités en ou depuis la République populaire de Chine (RPC), et dont les biens et services cherchent à répondre aux problèmes sociaux et environnementaux de la Chine.</p> <p>Le Compartiment investit dans des investissements « à impact » réalisés avec l'intention de générer un impact social et/ou environnemental positif et mesurable, en même temps qu'un rendement financier. Les décisions d'investissement seront fondées sur des recherches spécifiques à l'entreprise (telles que la valorisation relative, la solidité des bénéfices, la qualité du bilan et les tendances des flux de trésorerie) afin d'identifier et de sélectionner les actions et les titres liés aux actions décrits ci-dessus qui, de l'avis du Gestionnaire Financier par délégation, ont le potentiel de produire des rendements attractifs à long terme sur les « Thèmes à impact » qui sont associés aux Objectifs de développement durable des Nations Unies (« ODD des Nations Unies »). Les ODD des Nations unies sont une série d'objectifs publiés par les Nations unies qui reconnaissent que la fin de la pauvreté et des autres privations n'ira de pair qu'avec des améliorations sanitaires, éducatives, de la croissance économique, et une réduction des inégalités, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant pour préserver les océans et les forêts de la planète, tel qu'énoncé plus en</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>détail sur le site Internet de l'ONU : https://sdgs.un.org/goals. Le Compartiment vise à diversifier ses investissements dans des sociétés qui ont un impact positif sur l'humanité et la planète (les « Catégories à impact ») sur des thèmes tels que, de façon non limitative, le logement abordable, l'éducation et l'apprentissage des compétences, l'inclusion financière et numérique, la santé publique, la sécurité et la sûreté, la productivité, l'électrification et la numérisation, l'énergie verte, la dépollution et la prévention de la pollution, la gestion durable de l'alimentation et, de l'eau, et des déchets.</p> <p>Le Compartiment peut détenir des positions concentrées sur un ou plusieurs des Thèmes à impact et il est prévu qu'il investisse dans des sociétés de capitalisations boursières de tous types. La capitalisation boursière est le cours de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions émises. Le Compartiment sera généralement bien diversifié par secteur et par émetteur, et pourrait parfois détenir des positions concentrées sur l'un de ces facteurs.</p> <p>Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et un Compartiment QFI Access. Il peut investir sans limites en RPC via les programmes Stock Connects et/ou via un programme QFI. Le Compartiment appliquera une répartition flexible entre les marchés d'actions chinois onshore et offshore. Le risque de change est géré de manière flexible.</p> <p>L'exposition du Compartiment à des Titres en difficulté est limitée à 10 % du total de son actif, et son exposition à des obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % du total de l'actif.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Note importante : veuillez noter que la liquidité des marchés d'actions chinois est particulièrement imprévisible. Avant d'investir dans ce Compartiment, les investisseurs sont invités à lire les sections « Risque de liquidité » et « Investissements en RPC » dans la section « Facteurs de risque » du présent Prospectus ainsi que la section « Suspension et Reports » de l'Annexe B du présent Prospectus.</p> <p>Politique ESG</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'indice de référence. Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG. La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'univers d'investissement du Compartiment après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de cet univers d'investissement. L'univers d'investissement utilisé pour l'évaluer est un regroupement des Indices MSCI China 10/40 et MSCI China A Share. Il a été choisi car il représente le plus fidèlement l'étendue de l'univers d'investissement du Compartiment sur les marchés boursiers chinois onshore et offshore. En outre, les titres du secteur des « Finances » ainsi que des sous-secteurs « Commerce de détail en ligne et direct », « Services et infrastructures Internet » et des « Logiciels et services Internet » du GICS sont exclus, car la majorité de ces types d'actions ne répondent pas aux critères d'investissement à impact du Compartiment.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p><u>Le Compartiment cherche à investir dans des investissements durables.</u> Bien qu'il n'applique pas de filtre d'exclusion d'investissement spécifique, le Gestionnaire Financier par délégation cherchera à éviter les investissements directs dans les sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions et Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité carbone inférieur <u>de 20 %</u> à celui de son indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation n'investira pas directement dans les titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés, la possession ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard, la production de divertissements pour adultes, la production d'armes conventionnelles, les sociétés avec des réserves de pétrole, de schiste bitumineux, de sables pétrolifères, de charbon, de charbon thermique ou de sables bitumineux, et les sociétés productrices d'électricité basée sur le charbon thermique.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active, et le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment. Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice MSCI China All-Share 10/40 Index (l'« Indice ») en construisant le portefeuille du Compartiment, ainsi qu'à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également user de son pouvoir d'investir dans des titres non compris dans l'Indice, afin de tirer profit d'occasions d'investissement spécifiques. Toutefois, la portée géographique de l'objectif et de la politique d'investissement peut avoir pour effet de limiter la mesure dans laquelle les positions du portefeuille s'écarteront de l'Indice. Les investisseurs sont invités à utiliser l'Indice pour comparer la performance du Compartiment.</p>
<p>China Innovation Fund</p>	<p>LU2359292013 LU2359292104 LU2359292286 LU2359292369 LU2359292526 LU2359292443 LU2359292799 LU2359292872</p>	<p>Le Compartiment <i>China Innovation Fund</i> vise à réaliser une croissance du capital à long terme <u>et à investir d'une manière conforme aux principes de l'investissement environnemental, social et de gouvernance (« ESG »)</u>. Le Fonds investit au moins 70 % du total de son actif dans un portefeuille d'actions ou de titres liés à des actions (y compris d'instruments dérivés) de ou donnant une exposition à des sociétés domiciliées, ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans, ou à partir de, la Grande Chine et dont les biens et services contribuent à l'avantage concurrentiel de la Grande Chine par le biais de l'innovation technologique, avec un accent sur les sociétés qui génèrent des revenus à partir de technologies innovantes telles que l'intelligence artificielle, l'informatique, l'automatisation, la robotique, l'analyse technologique, l'e-commerce, les systèmes de paiement, les véhicules électriques et autonomes, la technologie des communications et la conception générative. La Grande Chine désigne la République populaire de Chine (RPC) et la République de Chine (Taiwan). Dans des conditions normales de marché, le Compartiment investira dans un portefeuille d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation. Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés à l'innovation de la Grande Chine et de leurs références ESG en matière de risques et</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société. L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être fondée sur un pourcentage des recettes, un seuil défini de recettes totales ou tout lien avec une activité restreinte indépendamment du montant de recettes perçu.</p> <p>Plus de 90 % des émetteurs de titres du marché développé et plus de 75 % des émetteurs de titres du marché émergent dans lesquels le Compartiment investit sont notés ESG ou ont été analysés aux fins des critères ESG.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 100 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p> <p>L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 5 % du total de son actif.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins l'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p><u>Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>Politique ESG</u></p> <p><u>Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés aux facteurs ESG et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les performances financières d'une société.</u></p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation effectue une analyse approfondie de toutes les sociétés qu'il considère comme présentant des risques ESG accrus, des émissions de carbone supérieures et des activités commerciales controversées. Dans ces circonstances, le Gestionnaire Financier par délégation peut déterminer un programme d'engagement à discuter avec ces sociétés afin d'améliorer leurs références ESG. Pour réaliser cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation se sert de ses informations fondamentales et peut utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG et des modèles propriétaires.</u></p> <p><u>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA. Le Compartiment appliquera des filtres d'exclusion, les BlackRock EMEA Baseline Screens, aux sociétés de l'univers investissable. Le Gestionnaire Financier par délégation applique ensuite sa méthodologie propriétaire « Observations fondamentales » (la « Méthodologie », voir plus de détails à l'adresse https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf) pour identifier les sociétés qui auraient autrement été exclues par les filtres d'exclusion, mais qu'il considère aptes à l'investissement en raison de leur « transition » en cours et axées sur le respect des critères de durabilité au fil du temps, ou répondant à d'autres critères conformément aux exigences de la Méthodologie.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>La Méthodologie utilise des données quantitatives et qualitatives générées par le Gestionnaire Financier par délégation, ses sociétés affiliées et/ou un ou plusieurs prestataires externes de recherche. Lorsqu'une société est identifiée par le Gestionnaire Financier par délégation comme répondant aux critères de la Méthodologie d'investissement et est approuvée conformément à la Méthodologie, elle peut être détenue par le Compartiment. Ces sociétés font l'objet de révisions régulières. Si le Gestionnaire Financier par délégation détermine qu'une société ne satisfait pas (entièrement ou partiellement à tout moment) aux critères de la Méthodologie ou qu'elle ne collabore pas de manière satisfaisante avec le Gestionnaire Financier par délégation, un désinvestissement du Compartiment sera envisagé conformément à la Méthodologie.</u></p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de l'indice MSCI China All Shares Index.</p> <p>Toute note ESG ou analyse mentionnée ci-dessus ne s'appliquera qu'aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs sont invités à utiliser l'indice MSCI China All Shares Index (l'Indice) pour comparer la performance du Compartiment.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment peut être supérieure à la note ESG de l'Indice.</p>
<p>Developed Markets Sustainable Equity Fund</p>	<p>LU2556666142 LU2556666225 LU2344725853 LU2344726588 LU2344725770 LU2344725424 LU2344725341 LU2372746011 LU2372744826 LU2372744669</p>	<p>Le Compartiment <i>Developed Markets Sustainable Equity Fund</i> cherche à maximiser son rendement total en investissant au moins 70 % du total de son actif dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans des marchés développés du monde entier, de manière cohérente avec des principes d'investissement durable.</p> <p>Le Compartiment adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, il investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière. Le Gestionnaire Financier par délégation collabore avec les sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Compartiment investira dans des sociétés aux modèles d'entreprise durables qui tiennent fortement compte des risques et opportunités ESG. Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation axée sur une analyse ascendante (c'est à dire propre à chaque société) qui vise à identifier et à sélectionner les actions et titres apparentés à des actions qui peuvent, sous forme de portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment.</p> <p>Pour sa recherche spécifique à chaque société, le Gestionnaire Financier par délégation utilise des techniques d'évaluation des caractéristiques des actions telles que la solidité des bénéfices, la qualité du bilan, les tendances des flux de trésorerie et une évaluation relative, ainsi que les références ESG des sociétés.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Gestionnaire Financier par délégation suit une stratégie d'allocation flexible qui met l'accent sur les principes ESG, ce qui signifie qu'il n'y a pas de biais persistant vers des catégories particulières d'investissement, telles que des pays, des secteurs ou des facteurs de style spécifiques (c'est à dire les caractéristiques spécifiques des sociétés considérées comme susceptibles de générer des rendements), mais il peut prendre des décisions d'allocation basées sur ces catégories à des moments particuliers et aura un biais favorable aux investissements avec des références ESG fortes ou en cours d'amélioration.</p> <p><u>Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation, qui se concentre sur l'analyse ascendante (« bottom up ») (c'est-à-dire spécifique à la société), y compris les paramètres financiers et non financiers. Cette approche vise à identifier et à sélectionner des actions et des titres apparentés aux actions qui peuvent, par le biais d'un portefeuille ciblé, refléter la conviction du Gestionnaire Financier par délégation d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment.</u></p> <p><u>Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p> <p>Bien que les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale soient privilégiées ; le Compartiment pourra cependant aussi investir dans les marchés émergents.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Politique ESG</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation en placement créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'indice de référence. Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Compartiment n'investira pas dans les sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions, et le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de son indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation a également l'intention de limiter les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés ; la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard ; les activités d'exploitation minière, de production et d'approvisionnement liées à l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la production de supports de divertissement pour adultes ; la production non conventionnelle de pétrole et de gaz ; la production d'armes conventionnelles. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage du revenu, un seuil de revenu total défini ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant du revenu obtenu.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Les critères ESG contiennent également le fait d'avoir une notation de B ou plus, comme défini par les notations ESG Intangible Value Assessment Ratings de MSCI ou un autre fournisseur de données ESG équivalent.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur d'au moins 20 % à celui de son indice, tel que défini ci-dessous.</u></p> <p><u>Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG. Les sociétés restantes (c'est-à-dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Compartiment) Les sociétés du portefeuille</u> sont ensuite évaluées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leurs <u>caractéristiques de durabilité et de leur capacité à gérer les risques et les opportunités ESG.</u> capacité à gérer les risques et opportunités associés à des pratiques commerciales cohérentes avec des facteurs ESG, de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, qui est considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société. Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation pourra utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale. Il pourra également effectuer des visites sur site.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation s'engage auprès des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour sélectionner les investissements du Compartiment. et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. <u>Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice MSCI World Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, l'« MSCI World Index (l'« Indice ») est une représentation fidèle de l'univers investissable du Compartiment et doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. L'Indice mesure la performance de sociétés de grande et moyenne capitalisation sur les marchés développés du monde entier. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du fournisseur d'indice à l'adresse https://www.msci.com.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de l'Indice.</p>
<p>Emerging Markets Sustainable Equity Fund</p>	<p>LU2556665508 LU2556665680 LU2344724708 LU2344726406 LU2344726315 LU2344726232 LU2344726158 LU2344726075 LU2344725937 LU2552632429 LU2372745047 LU2372995238 LU2641782235 LU2467650060 LU2467650144</p>	<p>Le Compartiment <i>Emerging Markets Sustainable Equity Fund</i> cherche à maximiser son rendement total en investissant au moins 70 % du total de son actif dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités dans des marchés émergents, de manière cohérente avec des principes d'investissement durable.</p> <p>Le Compartiment adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, il investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière. Le Gestionnaire Financier par délégation collabore avec les sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Compartiment investira dans des sociétés aux modèles d'entreprise durables qui tiennent fortement compte des risques et opportunités ESG.</p> <p>Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation axée sur une analyse ascendante (c'est à dire propre à chaque société) qui vise à identifier et à sélectionner les actions et titres apparentés à des actions qui peuvent, sous forme de portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour sa recherche spécifique à chaque société, le Gestionnaire Financier par délégation utilise des techniques d'évaluation des caractéristiques des actions telles que la solidité des bénéficiaires, la qualité du bilan, les tendances des flux de trésorerie et une évaluation relative, ainsi que les références ESG des sociétés.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Gestionnaire Financier par délégation utilise également des recherches macroéconomiques et au niveau national pour éclairer sa sélection d'actions et identifier les opportunités pour lesquelles il considère que des pays particuliers peuvent générer une performance. Le Gestionnaire Financier par délégation suit une stratégie d'allocation flexible qui met l'accent sur les principes ESG, ce qui signifie qu'il n'y a pas de biais persistant vers des catégories particulières d'investissement, telles que des pays, des secteurs ou des facteurs de style spécifiques (c'est-à-dire les caractéristiques spécifiques des sociétés considérées comme susceptibles de générer des rendements), mais il peut prendre des décisions d'allocation basées sur ces catégories à des moments particuliers et aura un biais favorable aux investissements avec des références ESG fortes ou en cours d'amélioration.</p> <p><u>Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation, qui se concentre sur l'analyse ascendante (« bottom up ») (c'est-à-dire spécifique à la société), y compris les paramètres financiers et non financiers. Cette approche vise à identifier et à sélectionner des actions et des titres apparentés aux actions qui peuvent, par le biais d'un portefeuille ciblé, refléter la conviction du Gestionnaire Financier par délégation d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son actif sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p> <p>Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Politique ESG</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation en placement créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de <u>l'indice de référence tel que défini ci-dessous</u>.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Compartiment n'investira pas dans les sociétés aux émissions carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions, et le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de son indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation a également l'intention de limiter les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés ; la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard ; les activités d'exploitation minière, de production et d'approvisionnement liées à l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la production de supports de divertissement pour adultes ; la production non conventionnelle de pétrole et de gaz ; la production d'armes conventionnelles. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage du revenu, un seuil de revenu total défini ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant du revenu obtenu.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Les critères ESG contiennent également le fait d'avoir une notation de B ou plus, comme défini par les notations ESG Intangible Value Assessment Ratings de MSCI ou un autre fournisseur de données ESG équivalent.</p> <p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de l'Indice.</u></p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur d'au moins 20 % à celui de son Indice.</u></p> <p>Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</p> <p>Les sociétés restantes (c'est à dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Compartiment) <u>Les sociétés du portefeuille</u> sont ensuite évaluées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de <u>leurs caractéristiques en matière de développement durable et de leur capacité à gérer les risques et les opportunités ESG. associés à des pratiques commerciales cohérentes avec des facteurs ESG, de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, qui est considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société.</u> Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation pourra utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale. Il pourra également effectuer des visites sur site.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation s'engage auprès des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).</u></p> <p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour sélectionner les investissements du Compartiment. <u>Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice MSCI Emerging Markets Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques afin de s'assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré de déviation par rapport à l'indice) pris par le Compartiment reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus</u></p> <p>Selon le Gestionnaire Financier par délégation, le MSCI Emerging Markets Index l'Indice (l'« Indice ») est une représentation fidèle de l'univers investissable du Compartiment et doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. L'Indice mesure la performance</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		de sociétés de grande et moyenne capitalisation sur les marchés émergents du monde entier. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du fournisseur d'indice à l'adresse https://www.msci.com .
ESG Systematic Multi Allocation Credit Fund	LU2372743935 LU2342603086 LU2342603169 LU2342603243 LU2342603326 LU2342603672 LU2342603755 LU2342603599 LU2372743851 LU2372743778	<p>Le Compartiment ESG Systematic Multi Allocation Credit Fund vise à fournir un rendement positif (net de frais) par rapport à un indice de référence composite composé (à parts égales) du Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index, du Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index et du J.P. Morgan EMBI ESG Global Diversified USD Hedged Index, en investissant au moins 70 % du total de son actif dans une gamme diversifiée de titres à revenu fixe (c'est-à-dire des obligations d'État et d'entreprises) de qualité « investment grade » et « non-investment grade » (c'est-à-dire des titres qui ont une notation de crédit relativement faible ou qui ne sont pas notés).</p> <p>Le Compartiment peut également investir dans des titres liés à la dette (par exemple, des obligations de crédit émises par des organismes d'État, des entités supranationales [par exemple, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement] et des autorités locales, ou des titres hybrides [c'est-à-dire des titres financiers qui combinent des caractéristiques de la dette et des actions, par exemple des obligations convertibles]). Le Compartiment peut également investir dans d'autres classes d'actifs pour se donner le plus de chances d'atteindre son objectif d'investissement et/ou à des fins de liquidité. Ces autres catégories d'actifs comprennent les OPC, les liquidités, les actifs pouvant être transformés rapidement en liquidités et les dépôts.</p> <p>Le Compartiment utilisera une approche active largement basée sur des règles (c'est-à-dire une approche d'investissement impliquant un ensemble clair de règles prédéterminées conçues pour garantir un processus d'investissement cohérent, transparent et discipliné intégrant des données d'entrée [qui</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>peuvent être liées à l'économie, aux évaluations, aux prix et au positionnement]). Le Gestionnaire Financier par délégation utilisera des données macroéconomiques (c'est-à-dire des données basées sur l'ensemble de l'économie plutôt que sur des données d'actifs individuels), des évaluations d'actifs et des indicateurs basés sur les prix et le positionnement (c'est-à-dire des indicateurs utilisés par le Gestionnaire Financier par délégation pour analyser les participations des investisseurs et l'évolution de ces participations dans le temps, afin d'évaluer la demande des investisseurs et l'appétence au risque au regard de classes d'actifs spécifiques) pour déterminer l'allocation des actifs. Le Gestionnaire Financier par délégation ajustera (à sa discrétion) l'allocation des actifs du Compartiment par rapport aux indices de référence, afin d'atteindre l'objectif d'investissement global du Compartiment.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>En ce qui concerne la part de titres de créance de sociétés de qualité « investment grade » et à haut rendement du portefeuille du Compartiment, le Gestionnaire Financier par délégation appliquera également des critères ESG supplémentaires lors de la sélection des investissements que le Compartiment détiendra.</p> <p>En ce qui concerne les titres de créance de sociétés de qualité « investment grade », les critères ESG appliqués par le Compartiment sont les suivants : atteindre (i) un score d'intensité des émissions de carbone inférieur et (ii) un score ESG supérieur à celui du Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index. Le Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index représente la part de titres de créance de sociétés de qualité « investment grade » de l'indice de référence composite du Compartiment. En ce qui concerne les titres de créance de sociétés à haut rendement, les critères appliqués par le Compartiment sont les suivants : atteindre (i) un score</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>d'intensité des émissions de carbone inférieur et (ii) un score ESG supérieur à celui du Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index. Le Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index représente la part des titres de créance de sociétés à haut rendement de l'indice de référence composite du Compartiment.</p> <p><u>En ce qui concerne les émetteurs de dette émergente, le Compartiment investira dans des émetteurs qui se composent des titres de l'indice J.P. Morgan ESG-Emerging Markets Bond Index Global Diversified (l'Indice). Il est prévu que cette partie des actifs du Compartiment soit investie dans des émetteurs au sein de l'indice ou dans des émetteurs qui répondent aux critères de sélection ESG de l'Indice.</u></p> <p><u>En investissant dans les composantes de l'Indice, la stratégie d'investissement du Compartiment lui permet de se conformer aux exigences ESG de son Indice, telles que déterminées par le fournisseur de l'indice. Si un investissement n'est plus conforme, le Compartiment peut continuer de le détenir uniquement jusqu'à ce que les émetteurs concernés cessent de faire partie de l'Indice et qu'il soit possible et réalisable de liquider la position.</u></p> <p>L'exposition du Compartiment aux titres à revenu fixe de qualité « non-investment grade » est limitée à 90 % du total de son actif.</p> <p>L'exposition du Compartiment à des Titres en difficulté est limitée à 10 % du total de son actif, et son exposition à des obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % du total de son actif.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p data-bbox="571 230 1458 360">Veuillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p data-bbox="571 439 1481 707">Mesure de gestion des risques utilisée : VaR relative basée sur le Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index, le Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index et le J.P. Morgan EMBI ESG Global Diversified USD Hedged Index comme indice de référence.</p> <p data-bbox="571 786 1453 869">Niveau prévu d'effet de levier du Compartiment : 100 % de la Valeur Liquidative</p> <p data-bbox="571 947 1099 981">Utilisation d'un Indice de référence</p> <p data-bbox="571 994 1484 1794">Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Pour comparer la performance du Compartiment, les investisseurs doivent utiliser un indice composite composé des indices suivants à parts égales : Les investisseurs doivent utiliser le Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index, le Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index et le J.P. Morgan EMBI ESG Global Diversified USD Hedged Index pour comparer la performance du Compartiment. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également se référer à l'indice de référence à des fins de gestion des risques afin d'assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice de référence) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le score ESG du Compartiment sera calculé comme le total du score ESG de chaque titre de créance de sociétés de qualité « investment grade » et à haut rendement (le cas échéant), pondéré par sa valeur de marché. Le score ESG des indices de référence respectifs sera calculé à l'aide des scores ESG de la part en titres de créance de sociétés de qualité « investment grade » du Bloomberg Global Aggregate Corporate USD Hedged Index et de la part en titres de créance de sociétés à haut rendement du Bloomberg Global High Yield Index Excl CMBS & EMG 2% Capped USD Hedged Index. Ces scores de classes d'actifs individuelles et de répartition pondérée peuvent être repris dans les documents marketing.</p>
<p>European Sustainable Equity Fund</p>	<p>LU2372744073 LU2372744156 LU2556665763 LU2556665847 LU2344724963 LU2344724880 LU2344725697 LU2344726661</p>	<p>Le Compartiment European Sustainable Equity Fund cherche à maximiser son rendement total en investissant au moins 70 % du total de son actif dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités en Europe, de manière cohérente avec des principes d'investissement durable.</p> <p>Le Compartiment adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, il investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière. Le Gestionnaire Financier par délégation collabore avec les sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Compartiment investira dans des sociétés aux modèles d'entreprise durables qui tiennent fortement compte des risques et opportunités ESG. Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation axée sur une analyse ascendante (c'est à dire propre à chaque société) qui vise à identifier et à sélectionner les actions et titres apparentés à des actions qui peuvent, sous forme de portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour sa recherche spécifique à chaque société, le Gestionnaire Financier par délégation utilise des techniques d'évaluation des caractéristiques des actions telles que la</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>solidité des bénéficiaires, la qualité du bilan, les tendances des flux de trésorerie et une évaluation relative, ainsi que les références ESG des sociétés. Le Gestionnaire Financier par délégation suit une stratégie d'allocation flexible qui met l'accent sur les principes ESG, ce qui signifie qu'il n'y a pas de biais persistant vers des catégories particulières d'investissement, telles que des pays, des secteurs ou des facteurs de style spécifiques (c'est-à-dire les caractéristiques spécifiques des sociétés considérées comme susceptibles de générer des rendements), mais il peut prendre des décisions d'allocation basées sur ces catégories à des moments particuliers et aura un biais favorable aux investissements avec des références ESG fortes ou en cours d'amélioration. <u>Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation, qui se concentre sur l'analyse ascendante (« bottom up ») (c'est-à-dire spécifique à la société), y compris les paramètres financiers et non financiers. Cette approche vise à identifier et à sélectionner des actions et des titres apparentés aux actions qui peuvent, par le biais d'un portefeuille concentré, refléter la conviction du Gestionnaire Financier par délégation d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment.</u></p> <p><u>Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son actif sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous. Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p> <p>Bien qu'il est probable que les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale soient privilégiées ; le Compartiment pourra cependant aussi investir dans les marchés émergents.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Politique ESG Le Gestionnaire Financier par délégation en placement créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'indice de référence.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Compartiment n'investira pas dans les sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions, et le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de son indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation a également l'intention de limiter les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés ; la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard ; les activités d'exploitation minière, de production et d'approvisionnement liées à l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la production de supports de divertissement pour adultes ; la production non conventionnelle de pétrole et de gaz ; la production d'armes conventionnelles.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage du revenu, un seuil de revenu total défini ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant du revenu obtenu.</p> <p>Les critères ESG contiennent également le fait d'avoir une notation de B ou plus, comme défini par les notations ESG Intangible Value Assessment Ratings de MSCI ou un autre fournisseur de données ESG équivalent.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur d'au moins 20 % à celui de son indice, tel que défini ci-dessous.</u></p> <p><u>Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</u></p> <p>Les sociétés restantes (c'est à dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Compartiment) <u>Les Sociétés du portefeuille</u> sont ensuite évaluées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de <u>leurs caractéristiques de durabilité et de leur capacité à gérer les risques et opportunités ESG</u> associés à des pratiques commerciales cohérentes avec des facteurs ESG, de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, qui est considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société. Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation pourra utiliser des</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>données fournies par des prestataires externes de données ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale. Il pourra également effectuer des visites sur site.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation s'engage auprès des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).</u></p> <p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Fonds.</p> <p>Utilisation de l'indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. <u>Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice MSCI Europe Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice.</u> Le Conseiller en placement a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, le MSCI Europe Index (l'« Indice ») l'Indice est une représentation fidèle de l'univers investissable du Compartiment et doit être utilisé par les investisseurs pour</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>comparer la performance du Compartiment. L'Indice mesure la performance de sociétés de grande et moyenne capitalisation en Europe. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet du fournisseur d'indices à l'adresse www.msci.com.</p> <p>La Politique ESG réduit l'univers d'investissement du Compartiment d'au moins 20 % par rapport à l'Indice.</p>
Future Consumer Fund	LU2372974589 LU2372745716 LU2372745633 LU2317271919 LU2317272057 LU2317272131 LU2317272214 LU2317272305 LU2317272487 LU2317272560	<p>Le Compartiment <i>Future Consumer Fund</i> cherche à maximiser son rendement total en investissant vise une valorisation optimale du rendement global <u>et cherche à investir conformément aux principes d'investissement environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »).</u> <u>Le Compartiment investit au moins 80 % de ses actifs totaux dans des actions de sociétés du monde entier qui devraient bénéficier des changements dans la manière dont les gens consomment les biens et les services à l'échelle internationale.</u></p> <p><u>Dans des conditions de marché normales, le Compartiment investira dans un portefeuille relativement concentré d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation, parmi divers sous-thèmes axés sur la prochaine génération de consommateurs, dont (de façon non limitative) : les jeux vidéos, les services numériques, un mode de vie durable, un mode de vie sain, l'éducation, l'humanisation des animaux et les expériences de consommateurs. Bien qu'il est probable que les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale soient privilégiées ; le Compartiment pourra cependant aussi investir dans les marchés émergents.</u></p> <p><u>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.</u></p> <p><u>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</u></p> <p><u>Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u></p> <p>Dans des conditions de marché normales, le Compartiment investira dans un portefeuille relativement concentré d'actions de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation, parmi divers sous-thèmes axés sur la prochaine génération de consommateurs, dont (de façon non limitative) : les jeux vidéos, les services numériques, un mode de vie durable, un mode de vie sain, l'éducation, l'humanisation des animaux et les expériences de consommateurs.</p> <p>Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés à des thèmes de consommation du futur et de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme, l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société et leur alignement sur les Objectifs de développement durable des Nations unies (« ODD des Nations unies »)</p> <p>Les ODD des Nations unies sont une série d'objectifs publiés par les Nations unies qui reconnaissent que la fin de la pauvreté et des autres privations n'ira de pair qu'avec des améliorations sanitaires, éducatives, de la croissance économique, et une réduction des inégalités, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant pour préserver les océans et les forêts de la planète. Pour plus de détails, consultez le site de l'ONU : https://sdgs.un.org/goals.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>L'évaluation du niveau d'engagement dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage du revenu, un seuil de revenu total défini ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant du revenu obtenu.</p> <p>Les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale seront privilégiées ; le Compartiment pourra cependant aussi investir dans les marchés émergents.</p> <p>Politique ESG</p> <p><u>Les sociétés sont notées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leur capacité à gérer les risques et opportunités associés aux facteurs ESG et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les performances financières d'une société.</u></p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation effectue une analyse approfondie de toutes les sociétés qu'il considère comme présentant des risques ESG accrus, des émissions de carbone supérieures et des activités commerciales controversées. Dans ces circonstances, le Gestionnaire Financier par délégation peut déterminer un programme d'engagement à discuter avec ces sociétés afin d'améliorer leurs références ESG. Pour réaliser cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation se sert de ses informations fondamentales et peut utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG et des modèles propriétaires.</u></p> <p><u>Le Compartiment appliquera des filtres d'exclusion, les BlackRock EMEA Baseline Screens, aux sociétés de l'univers investissable. Le Gestionnaire Financier par délégation applique ensuite sa méthodologie propriétaire « Observations fondamentales » (la « Méthodologie », voir plus de détails à</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>l'adresse https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blackrock-baseline-screens-in-europe-middleeast-and-africa.pdf</u> pour identifier les sociétés qui auraient autrement été exclues par les filtres d'exclusion, mais qu'il considère aptes à l'investissement en raison de leur « transition » en cours et axées sur le respect des critères de durabilité au fil du temps, ou répondant à d'autres critères conformément aux exigences de la <u>Méthodologie</u>.</p> <p><u>La Méthodologie utilise des données quantitatives et qualitatives générées par le Gestionnaire Financier par délégation, ses sociétés affiliées et/ou un ou plusieurs prestataires externes de recherche. Lorsqu'une société est identifiée par le Gestionnaire Financier par délégation comme répondant aux critères de la Méthodologie d'investissement et est approuvée conformément à la Méthodologie, elle peut être détenue par le Compartiment. Ces sociétés font l'objet de révisions régulières. Si le Gestionnaire Financier par délégation détermine qu'une société ne satisfait pas (entièrement ou partiellement à tout moment) aux critères de la Méthodologie ou qu'elle ne collabore pas de manière satisfaisante avec le Gestionnaire Financier par délégation, un désinvestissement du Compartiment sera envisagé conformément à la Méthodologie.</u></p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui du MSCI All Countries World Index.</p> <p>Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect qui peut investir jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC via les programmes Stock Connects.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. Les investisseurs doivent utiliser le MSCI All Countries World Index (MSCI ACWI) pour comparer la performance du Compartiment. L'indice MSCI ACWI mesure la performance des titres des grandes et moyennes capitalisations dans les pays développés et émergents. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du fournisseur d'indice sur la page www.msci.com/acwi.</p>
Natural Resources Growth & Income Fund (qui sera renommé « Natural Resources Fund »)	LU1808491572 LU0612318385 LU0612318971 LU2605896872 LU2605897094	<p>Le Compartiment <i>Natural Resources Growth & Income Fund</i> vise une valorisation optimale du rendement global à réaliser une la croissance du capital et un revenu supérieur à la moyenne de ses investissements en actions. Le Compartiment investit au moins 70 % du total de son actif dans des titres de sociétés exerçant la majeure partie de leurs activités économiques dans le secteur des ressources naturelles, par exemple mais de façon non limitative des sociétés engagées dans l'exploitation minière, l'énergie et l'agriculture.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
	LU0628613639	Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.
	LU0654597011	
	LU0612319946	L'exposition du Compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 5 % du total de l'actif.
	LU0612325679	Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.
	LU1864666240	
	LU1864666323	Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.
	LU1430597077	Utilisation d'un Indice de référence
	LU2605896955	Le Compartiment est géré de façon active, et le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment. Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice S&P Global Natural Resources Index (l'« Indice ») en construisant le portefeuille du Compartiment, ainsi qu'à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'Indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également user de son pouvoir d'investir dans des titres non compris dans l'Indice, afin de tirer profit d'occasions d'investissement spécifiques. Cependant, les exigences sectorielles de l'objectif et de la politique d'investissement peuvent avoir pour effet de limiter l'écart entre les détentions du portefeuille et l'Indice. Les investisseurs sont invités à utiliser l'Indice pour comparer la performance du Compartiment.
	LU2605897177	
	LU2527845866	
	LU2527845940	
	LU2527846088	
	LU2527846161	
	LU1142331880	

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
Systematic Global Sustainable Income & Growth Fund	LU2556666811	Le Compartiment <i>Systematic Global Sustainable Income & Growth Fund</i> vise un revenu et une croissance du capital à long terme (au moins cinq années consécutives) à partir de ses investissements, conformément aux principes d'investissement axés sur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance « ESG ».
	LU2560989894	
	LU2496683389	
	LU2496683462	Afin d'atteindre son objectif d'investissement, le Compartiment investira dans le monde entier, directement et indirectement, dans toute la gamme des investissements autorisés, y compris, <u>en moyenne, généralement dans des circonstances normales,</u>
	LU2496683546	jusqu'à deux tiers du total de son actif dans des actions jusqu'à <u>et</u>
	LU2496683892	un tiers de son actif total dans des valeurs mobilières à revenu fixe (également connues sous le nom de titres de créance, le Compartiment pouvant investir jusqu'à 20 % de ses actifs totaux dans certaines valeurs mobilières à revenu fixe à haut rendement), ainsi que dans des parts d'OPCVM, des liquidités, des dépôts et des instruments du marché monétaire. Le Compartiment ne sera pas contraint par des restrictions de pays ou de région et, bien qu'il est probable que les sociétés situées dans les marchés développés à l'échelle mondiale soient privilégiées, le Compartiment pourra aussi investir dans les marchés émergents. Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son actif sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.
	LU2496683975	
	LU2496684197	
	LU2496684270	
	LU2511310828	
	LU2511299245	
	LU2511300944	Le Compartiment est un Compartiment Stock Connect et peut investir directement jusqu'à 20 % du total de son actif en RPC, en investissant via les programmes Stock Connects.
	LU2511299328	
LU2521848726	Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille.	
	<p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements</p>	

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Politique ESG</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Pour évaluer une entreprise au moment de l'achat à l'aide de la méthodologie ESG du Compartiment, de multiples domaines sont privilégiés : les résultats en matière environnementale, sociale et de gouvernance, les rendements attendus (y compris les facteurs de rendement ESG), le risque et les coûts de transaction, tels que déterminés par le biais d'une recherche exclusive. Pour réaliser son objectif et sa politique d'investissement, le Compartiment investira dans une variété de stratégies d'investissement et d'instruments. En particulier, le Compartiment utilisera des modèles quantitatifs (c'est-à-dire mathématiques ou statistiques) afin de réaliser une approche systématique de la sélection de titres. Ceci signifie que les titres seront sélectionnés et les pondérations allouées en fonction de leurs attributs ESG et du rendement, des risques et des coûts de transaction prévus.</p> <p>Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation peut utiliser des données fournies par des Prestataires ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale, et peut entreprendre des visites de sites. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également tenir compte de facteurs supplémentaires liés à la bonne gouvernance dans son évaluation des caractéristiques de durabilité des émetteurs sous-jacents en fonction de la stratégie ESG particulière applicable au Compartiment.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré de façon active, et le Gestionnaire Financier par délégation peut, à sa discrétion, sélectionner les investissements du Compartiment. Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation peut prendre en compte un indice de référence composite comprenant le MSCI World Minimum Volatility Index (33,3 %), le MSCI All Country World Index (33,3 %), le BBG Global Aggregate Corporate Index (16,7 %) et le BBG Global High Yield Corp ex Emerging Markets Index Hedged in USD (l'« Indice ») lors de la construction du portefeuille du Compartiment, ainsi qu'à des fins de gestion des risques, de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment reste approprié compte tenu de l'objectif et de la politique d'investissement du Compartiment. Le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes et la pondération de l'Indice lors de la sélection des investissements. Le Gestionnaire Financier par délégation peut également user de son pouvoir d'investir dans des titres non compris dans l'Indice, afin de tirer profit d'occasions d'investissement spécifiques. Il est prévu que les avoirs du portefeuille du Compartiment s'écartent considérablement de l'Indice.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Gestionnaire Financier par délégation créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de l'Indice et le score ESG moyen pondéré du Compartiment sera supérieur au score ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres les moins bien notés de l'Indice. <u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite également que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur à celui de l'Indice.</u></p>
US Sustainable Equity Fund	LU2372744404 LU2556665920 LU2556666068 LU2344725267 LU2344725184 LU2348338471 LU2344725002 LU2372744313 LU2372744230	<p>Le Compartiment US Sustainable Equity Fund cherche à maximiser son rendement total en investissant au moins 70 % du total de son actif dans des actions de sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leurs activités aux États-Unis, de manière cohérente avec des principes d'investissement durable.</p> <p>Le Compartiment adopte une approche holistique de l'investissement durable et, dans des conditions de marché normales, il investira dans un portefeuille relativement concentré de titres de participation de sociétés à grande, moyenne et petite capitalisation boursière. Le Gestionnaire Financier par délégation collabore avec les sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») et le Compartiment investira dans des sociétés aux modèles d'entreprise durables qui tiennent fortement compte des risques et opportunités ESG. Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation axée sur une analyse ascendante (c'est-à-dire propre à chaque société) qui vise à identifier et à sélectionner les actions et titres apparentés à des actions qui peuvent, sous forme de portefeuille, atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment. Pour sa recherche spécifique à chaque société, le Gestionnaire Financier par délégation utilise des techniques d'évaluation des caractéristiques des actions telles que la solidité des bénéfices, la qualité du bilan, les tendances des flux de trésorerie et une évaluation relative, ainsi que les références ESG des sociétés. Le Gestionnaire Financier par délégation suit une stratégie d'allocation flexible qui met l'accent sur les</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>principes ESG, ce qui signifie qu'il n'y a pas de biais persistant vers des catégories particulières d'investissement, telles des secteurs ou des facteurs de style spécifiques (c'est à dire les caractéristiques spécifiques des sociétés considérées comme susceptibles de générer des rendements), mais il peut prendre des décisions d'allocation basées sur ces catégories à des moments particuliers et aura un biais favorable aux investissements avec des références ESG fortes ou en cours d'amélioration.</p> <p><u>Les décisions d'investissement sont basées sur la recherche fondamentale du Gestionnaire Financier par délégation, qui se concentre sur l'analyse ascendante (« bottom up ») (c'est-à-dire spécifique à la société), y compris les paramètres financiers et non financiers. Cette approche vise à identifier et à sélectionner des actions et des titres apparentés aux actions qui peuvent, par le biais d'un portefeuille ciblé, refléter la conviction du Gestionnaire Financier par délégation d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment.</u></p> <p><u>Le Compartiment cherche à investir dans des Investissements durables et le total de son actif sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</u> Le total de l'actif du Compartiment sera investi conformément à la Politique ESG décrite ci-dessous.</p> <p>Le Compartiment peut recourir à des instruments dérivés à des fins d'investissement et des fins de gestion efficace du portefeuille. Les notations et analyses ESG mentionnées ci-dessus s'appliqueront uniquement aux titres sous-jacents aux instruments dérivés utilisés par le Compartiment.</p> <p>Mesure de gestion des risques utilisée : Approche par les engagements.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Politique ESG</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation en placement créera un portefeuille qui vise à obtenir un résultat ESG supérieur à celui de <u>l'Indice</u> l'indice de référence tel que défini ci-dessous. Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</p> <p>Le Compartiment appliquera les Critères de référence de BlackRock pour la région EMEA.</p> <p>Le Compartiment n'investira pas dans les sociétés aux émissions de carbone les plus élevées, en termes d'intensité des émissions, et le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité d'émissions de carbone inférieur à celui de son indice de référence.</p> <p>Le Gestionnaire Financier par délégation a également l'intention de limiter les investissements directs dans des titres d'émetteurs impliqués dans : la production et la vente au détail de produits alcoolisés ; la propriété ou l'exploitation d'activités ou d'installations liées au jeu de hasard ; les activités d'exploitation minière, de production et d'approvisionnement liées à l'énergie nucléaire ; l'ingénierie génétique ; la production de supports de divertissement pour adultes ; la production non conventionnelle de pétrole et de gaz ; la production d'armes conventionnelles. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage du revenu, un seuil de revenu total défini ou tout lien avec une activité restreinte, quel que soit le montant du revenu obtenu.</p> <p>Les critères ESG contiennent également le fait d'avoir une notation de B ou plus, comme défini par les notations ESG Intangible Value Assessment Ratings de MSCI ou un autre fournisseur de données ESG équivalent.</p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p><u>La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les notes les plus basses de l'Indice.</u></p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation souhaite que le Compartiment ait un score d'intensité des émissions de carbone inférieur d'au moins 20 % à celui de son Indice.</u></p> <p><u>Plus de 90 % des émetteurs de titres (à l'exclusion des FMM) dans lesquels le Compartiment investit ont une notation ESG ou ont été analysés à des fins ESG.</u></p> <p>Les sociétés restantes (c'est à dire les sociétés qui n'ont pas encore été exclues de l'investissement du Compartiment) Les sociétés du portefeuille sont ensuite évaluées par le Gestionnaire Financier par délégation sur la base de leurs <u>capacité à gérer les caractéristiques de durabilité et de leur capacité à gérer les risques et les opportunités ESG</u> les risques et opportunités associés à des pratiques commerciales cohérentes avec des facteurs ESG, de leurs références ESG en matière de risques et d'opportunités, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, qui est considéré comme essentiel pour une croissance durable, et de leur capacité à gérer stratégiquement les questions ESG à long terme et l'impact potentiel que cela peut avoir sur les résultats financiers d'une société. Pour mener cette analyse, le Gestionnaire Financier par délégation pourra utiliser des données fournies par des prestataires externes de données ESG, des modèles propriétaires ainsi que des renseignements recueillis à l'échelle locale. Il pourra également effectuer des visites sur site.</p> <p><u>Le Gestionnaire Financier par délégation s'engage auprès des sociétés pour soutenir l'amélioration de leurs références environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		<p>Le Compartiment peut acquérir une exposition limitée (y compris par le biais d'instruments dérivés, de liquidités et quasi-liquidités, d'actions ou parts d'OPC et de titres à revenu fixe négociables [également appelés titres de créance] émis par des gouvernements et des agences du monde entier) à des émetteurs dont l'exposition ne répond pas aux critères ESG décrits ci-dessus.</p> <p>Veillez vous référer aux informations SFDR à la page 55 pour plus de détails sur les engagements ESG pris par le Compartiment.</p> <p>Utilisation d'un Indice de référence</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Le Gestionnaire Financier par délégation a le pouvoir discrétionnaire de sélectionner les investissements du Compartiment. et n'est contraint par aucun indice de référence dans ce processus. <u>Ce faisant, le Gestionnaire Financier par délégation se référera à l'indice Russell 1000 Index (l'« Indice ») à des fins de gestion des risques de manière à assurer que le risque actif (c'est-à-dire le degré d'écart par rapport à l'indice) pris par le Compartiment demeure conforme à l'objectif et à la politique d'investissement du Compartiment. Lorsqu'il sélectionne les investissements, le Gestionnaire Financier par délégation n'est pas lié par les composantes ou la pondération de l'Indice. Selon le Gestionnaire Financier par délégation, Russell 1000 <u>l'Indice</u> (l'« Indice ») est une représentation fidèle de l'univers investissable du Compartiment et doit être utilisé par les investisseurs pour comparer la performance du Compartiment. L'Indice mesure la performance de sociétés de grande et moyenne capitalisation aux États-Unis. Vous trouverez de plus amples informations sur le site Internet du fournisseur d'indice à l'adresse https://www.ftserussell.com/products/indices/russell-uss.</u></p>

Compartiment	ISIN	Modifications de l'objectif et de la politique d'investissement
		La note ESG moyenne pondérée du Compartiment sera supérieure à la note ESG de l'Indice après élimination d'au moins 20 % des titres ayant les moins bonnes notes de l'Indice.